

SEANCE ORDINAIRE DU 7 JANVIER 2016

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du CR du 16 décembre 2015.
2. Urbanisme : cahier des charges pour les travaux parcelles section B 1383
et 1381 76
68 rue de Matzenheim.
3. Divers

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRUGGER

Membres présents : Denis SCHULTZ, Jean-Paul BRUGGER, Anny RIEGEL-SUR, Pierre SCHNEIDER, Martine WALTER, Maurice WEIBEL, Stéphanie BOEHRER-KINTZ, Jean-François MAILLOT, Nathalie JACQUEMIN, Bruno KIENNERT, Amandine FAUVET, Laurent REINHOLD, Gwendoline HURSTEL, Luc SCHIMPF .

Membres excusés :

Fabienne TUSSING, procuration à Denis SCHULTZ.

Point de l'ordre du jour N° 1.

Objet : Approbation du compte-rendus du 16 décembre 2015.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N° 2.

Objet : Urbanisme : cahier des charges pour les travaux parcelles section B 1383 et 1381
76 68

rue de Matzenheim.

Vu les explications du Maire,

Vu les explications du Maître d'œuvres et de sa collaboratrice du Cabinet SCHALLER-ROTH SIMLER,

Vu le cahier des charges proposé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'adopter** le cahier des charges tel que présenté,

- **d'autoriser** le Maire à lancer les consultations dans le cadre d'un groupement de commande avec l'AFUA Mittelfeld.

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N° 3.

Objet : Divers

- Mise aux normes CPI

Jean-Paul BRUGGER rappelle à l'assemblée que lors de la séance du 16 décembre 2015, le conseil municipal avait décidé pour le lot plâtrerie de faire des demandes de devis par fourniture en vue d'un chantier à mener en régie.

Nous avons réceptionné 2 devis :

- SIEHR à Benfeld pour 906,97 €/HT soit 1 088,36 €/TTC
- Point P à Benfeld pour 949,67 €/HT soit 1 139,60 €/TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'autoriser** le maire à signer les devis le moins disant avec la Société SIEHR – route de Kertzfeld- 67230 Benfeld, pour un montant de 906,97 €/HT soit 1 088,36 €/TTC .

Adopté à l'unanimité

Le Maire présente la nouvelle plaquette de l'office du tourisme de la Chapelle Saint Materne et le bulletin municipal de fin d'année.

Le prochain conseil aura lieu le 29 février 2016 à 20h.

Adjudications de bois le 26 janvier 2016 à 19h au CPI.

Le conseil municipal est clos à 21h00.